

# Bulletin d'inscription aux ateliers créatifs dès 6 ans

Atelier « Et Pourquoi Pas ? » / Espace d'expression et de créativité



Nom, Prénom et date de naissance de l'enfant

.....

Nom, prénom et téléphone de(s) l'adulte(s) à contacter si nécessaire PENDANT l'atelier

.....

.....

## Choix de l'atelier (mettre une croix dans la première case)

Choix	Date	Titre	Horaire	Prix
<input type="checkbox"/>	12 mai 2021	Porte-bonheur mexicain	13h45 - 15h15	25.-
<input type="checkbox"/>	12 mai 2021	Porte-bonheur mexicain	16h00 - 17h30	25.-
<input type="checkbox"/>	26 mai 2021	Atelier Surprise	13h45 - 15h15	25.-
<input type="checkbox"/>	26 mai 2021	Atelier Surprise	16h00 - 17h30	25.-
<input type="checkbox"/>	16 juin 2021	Ananas, Pastèques et co	13h45 - 15h15	25.-
<input type="checkbox"/>	16 juin 2021	Ananas, Pastèques et co	16h00 - 17h30	25.-
<input type="checkbox"/>	Nombre d'atelier(s) choisi(s)		<b>TOTAL :</b>	

Photos/dessins des activités pour se faire une idée sur la page agenda du site internet : [www.etpourquoipas.ch](http://www.etpourquoipas.ch)

A noter : un atelier démarre dès 3 enfants inscrits

Atelier créatif avec une activité thématique commune / Par groupe de 6 enfants au maximum / Enfants de 6 à 12 ans  
/ Atelier d'expression et de créativité sans visée thérapeutique / Activités autour des arts graphiques et plastiques

OBJECTIF PRINCIPAL : LE PLAISIR DE CREER !

## Mode de paiement (cocher ce qui convient)

Paiement comptant au dernier atelier

Sur facture (vous sera envoyée APRES le dernier atelier)

Votre adresse e-mail.....

Ou Votre adresse postale.....

## Informations complémentaires concernant mon enfant

Eventuelles allergies .....

Remarques ou particularités à signaler concernant mon enfant .....

.....  
.....  
.....

---

### Photographie des œuvres (cocher ce qui convient)

J'autorise que les créations de mon enfant soient prises en photo (avec l'accord oral préalable de mon enfant également). Les photos pourraient être affichées sur le site internet de l'atelier ou utilisées pour sa publicité (réseaux sociaux notamment).

Je n'autorise pas que les créations de mon enfant soient prises en photo.

---

### Départ de l'atelier (cocher ce qui convient)

Mon enfant est autorisé(e) à rentrer seul(e) à la maison après l'atelier.

Sans information orale contraire de ma part, mon enfant doit impérativement attendre un parent pour quitter l'atelier.

Autre : .....

Eventuelle(s) personne(s) **NON-autorisée(s)** à venir chercher ou à contacter mon enfant

.....

**Je garantis la véracité des informations transmises. J'ai pris connaissance du fait que je reste toujours entièrement responsable de mon enfant lorsque je le confie à l'animatrice de l'atelier « Et Pourquoi Pas ? ».**

**Par ma signature, je certifie par ailleurs que mon enfant est au bénéfice d'une assurance accident et d'une assurance RC.**

Annexe : protocole de protection COVID du 9 novembre 2020

Lieu et date

.....

Signature

.....

### Bulletin à compléter et renvoyer

- par mail à [info@etpourquoipas.ch](mailto:info@etpourquoipas.ch)
- par courrier à Julie Kocher, chemin du tirage 24, 2520 La Neuveville
- par photos sms au 077 520 91 14

## Créavivement

## Protocole de protection dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus

Atelier créatif ponctuel pour enfant de 6 à 12 ans d'une durée de 1h30

Local au chemin de St-Joux 7, à La Neuveville

Hygiène des mains	Du gel hydroalcoolique se trouve à l'entrée de la salle, les enfants sont priés de se laver les mains à leur arrivée.
Nombre maximum d'enfant	Les ateliers accueilleront au maximum 5 enfants.
Distanciation	Les tables seront séparées pour respecter une distance de 1,5 mètre entre les enfants. Seuls les enfants de la même fratrie pourront s'asseoir plus près l'un de l'autre s'ils le souhaitent.
Port du masque	L'animatrice porte en tout temps un masque. Les enfants dès 12 ans doivent porter un masque, les parents sont responsables de le fournir.
En cas de symptômes	Les enfants ne sont pas envoyés à l'atelier : <ul style="list-style-type: none"><li>- En cas de symptômes</li><li>- Lorsqu'un membre de leur entourage est positif au COVID</li></ul> Tout atelier manqué pour l'une de ces raisons est remboursé, donne droit à un bon ou est remplacé par un kit créatif.
Quarantaine	Dans le canton de Berne, l'Office des mineurs demande aux crèches et structures d'accueil extrafamilial de suivre les recommandations de Kibe suisse en ce qui concerne les quarantaines (suivre les règles de quarantaine zurichoises). Les crèches et accueils concernés par des cas doivent avertir le médecin cantonal.

Établi le 9 novembre 2020, mis à jour le 17 avril 2021